Envoyé en préfecture le 17/06/2024
Reçu en préfecture le 17/06/2024
Publié le 17/06/2024
ID : 017-200041689-20240603-CC2024_073-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 3 juin 2024

Objet : Convention de partenariat - Gestion de la halte jacquaire de Puyrolland

Numéro de délibération : CC2024_073

L'an deux mille vingt quatre, le trois juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 28 mai 2024, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Eric POISBELAUD, Christian FERRU, Charles BELLAUD, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Jacques BARON, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Michel QUERE, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Elie BONNEAU, Ornella TACHE, Thierry GIRAUD, Dominique SEYFRIED, Maurice PINEAU, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Catherine BAUBRI, Philippe BARRIERE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU

Absents excusés ayant donné procuration :
Dominique BERNAZEAU donne pouvoir à Henri AUGER
Alain FOUCHER donne pouvoir à Francis BOIZUMAULT
Joël WICIAK donne pouvoir à Emmanuelle CAIVEAU
Daniel DARDILLAT donne pouvoir à Thierry GOUJEAUD
Michel FILLEUL donne pouvoir à Jacques BARON
Monique CHEMINADE donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Françoise MESNARD donne pouvoir à Jean-Claude GODINEAU
Cyril CHAPPET donne pouvoir à Julien GOURRAUD
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Catherine BAUBRI
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Annie POINOT-RIVIERE
Marylène JAUNEAU donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Anne DELAUNAY donne pouvoir à Philippe BARRIERE
Renée BONNEAU donne pouvoir à Thierry GIRAUD
Sylvie POUILLET donne pouvoir à Annie PEROCHON

Absents :
Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Daniel LAGARDE, Magali HIDREAU, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Philippe LACLIE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain

Envoyé en préfecture le 17/06/2024
Reçu en préfecture le 17/06/2024
Publié le 17/06/2024
ID : 017-200041689-20240603-CC2024_073-DE

BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Valérie BOUILLAGUET, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MERGRIER, Régis DUTHILLE, Jean-Paul AUGUSTIN, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Christian GRATEREAU, Wilfrid HAIRIE, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Frédéric MICHEAU, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, André LECLERE, Jean MOUTARDE, Mathilde MAINGUENAUD, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Henoch CHAUVREAU, Pierre-Michel MARCH, Francis GUAY, François PINEAU, Paulette MARCOUILLER, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine MINEAU, Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Didier MARTIN

Secrétaire de séance :
Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUET Patricia

Nombres de membres :
En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 71
Votants : 85
Pouvoirs : 14

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 17/06/2024
Reçu en préfecture le 17/06/2024
Publié le 17/06/2024
ID : 017-200041689-20240603-CC2024_073-DE

Considérant le programme d'actions Trézence engagé afin de développer une offre de tourisme et de loisirs sur le site de la Trézence, la création d'aménagements pour accueillir le public est nécessaire. Pour cela, le département de la Charente-Maritime a souhaité, avec les partenaires locaux, engager un travail de mise en valeur de son patrimoine bâti et des espaces attenants.

Le département a d'ores et déjà étudié et démarré des projets sur un certain nombre de bâtiments dont il est propriétaire sur lesquels des aménagements pour l'accueil du public sont en cours de finition et notamment à :

- Les Cantinauds à Puyrolland : réalisation d'une halte jacquaire pour les pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, voie de Bretagne arrivant par Surgères. L'hébergement est proposé pour 10 personnes.

Une convention cadre multipartite est établie pour fixer les modalités de mise à disposition, les modalités financières, de fonctionnement (enregistrement des réservations, entretien du gîte et de ses abords), de gestion (facture eau, électricité…), et de commercialisation pour l'année 2024. Ouverture pressentie de juillet à octobre 2024 inclus (calendrier exact précisé ultérieurement).

Les partenaires sont le département propriétaire du bâtiment, Vals de Saintonge Communauté gestionnaire des lieux par délégation, les 5 communes de Annezay, Nachamps, Puyrolland, Saint-Loup-de-Saintonge et Tonnay-Boutonne en partage du fonctionnement et de l'entretien sanitaire, Charentes Tourisme pour la commercialisation de la halte jacquaire.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire,

- d'approuver la convention cadre multipartite qui fixe les modalités de mise à disposition, les modalités financières, de fonctionnement, de gestion et de commercialisation de la halte jacquaire de « Les Cantinauds » de Puyrolland pour l'année 2024,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 82
- Contre : 0
- Abstention : 3

Envoyé en préfecture le 17/06/2024
Reçu en préfecture le 17/06/2024
Publié le 17/06/2024
ID : 017-200041689-20240603-CC2024_073-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

Le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Jean-Claude GODINEAU
Date de signature : 07/06/2024
Qualité : Président

Jean-Claude GODINEAU

La 1ère Vice-Présidente pour le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Annie PEROCHON
Date de signature : 14/06/2024
Qualité : 1ere Vice-Présidente

Annie PÉROCHON